

autre, le 1^{er} mai, au P. de la Colombière. Après avoir béni et encouragé cette pauvre enfant, Mgr Bécél lui dit :

« — Acceptez cette médaille de sainte Anne, portez-la dévotement; mettez votre confiance en DIEU. S'il vous accorde votre guérison, vous viendrez, n'est-ce pas, faire un pèlerinage de reconnaissance à Sainte-Anne d'Auray? »

Ce qu'elle promit de grand cœur en souriant et en levant les yeux au ciel.

Le fauteuil sur lequel elle reposait fut poussé et disparut par une porte latérale qui donnait sur une cour. Une demi-heure plus tard, on frappe vivement à la porte de la salle où Monseigneur était à causer avec la supérieure de la maison et une autre religieuse : la porte fut aussitôt ouverte.

« — Quelle ne fut pas ma surprise, dit Mgr Bécél, à la relation duquel sont empruntés ces détails, en apercevant la jeune infirme venir à moi, entourée des religieuses, des pensionnaires et de ses cousines, émues les unes et les autres jusqu'aux larmes. Marie-Louise était calme et souriante.

« — C'est vous, chère enfant? lui dit le Prélat.

« — Oui, et je marche.

« — Remerciez DIEU de la grâce qu'il vous a faite. Il ne faut pas vous fatiguer. Envoyez chercher la voiture qui vous a conduite ici.

« — Oh! non, pas de voiture. Je puis m'en aller en marchant. D'ailleurs la voiture m'a trop fait souffrir. Je vais bien aller. »

L'enfant était guérie en effet, subitement, et sans secousse, le jour même où s'achevait la neuvaine au Vén. P. de la Colombière. Sa famille accourut tout en larmes et ne put que constater le fait. Le lendemain, les jours suivants, Marie-Louise allait et venait en toute liberté. Deux jours après, à Josselin, le médecin qui lui avait donné ses soins déclarait loyalement qu'il considérait cette guérison subite comme miraculeuse.